



CONSEIL RÉGIONAL DE  
L'ENVIRONNEMENT  
BAS-SAINT-LAURENT

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Le CREBSL propose une stratégie régionale en transport des personnes au Bas-Saint-Laurent**

**Rimouski, le 8 juin 2021** – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) a récemment déposé le rapport *Stratégie régionale en transport de personnes au Bas-Saint-Laurent* dans le cadre de son projet *Mobilités & Territoires*. La stratégie vise à optimiser les réseaux de transport existants et à les relier par des nouveaux trajets pour ainsi permettre une mobilité partout dans la région et vers l'extérieur. Cela serait rendu possible par la mise en place d'une régie intermunicipale de transport financée par une majoration de la taxe sur les carburants.

#### **Une démarche concertée**

La stratégie vise à développer un service répondant aux besoins des citoyens et s'adaptant aux réalités du territoire. Cette démarche prend appui sur les données existantes ainsi que de nombreux échanges et consultations réalisés depuis plus d'un an auprès des intervenants locaux et régionaux. La mise en œuvre du projet viendrait compléter et bonifier l'offre de services en transport collectif et adapté déjà existant dans la région.

Depuis le début du projet, les élu(e)s du Bas-Saint-Laurent ont été rencontrés à au moins deux reprises. Cela a permis au CREBSL de présenter une version préliminaire des différents éléments de la stratégie tels que les trajets, les horaires et la structure de gouvernance. Les commentaires recueillis ont permis de bonifier l'ensemble des éléments présentés dans le rapport en plus d'y ajouter un budget prévisionnel préparé par une firme externe.

#### **Un réseau structurant**

Les neuf réseaux de transport existants, soit un par MRC et celui de la Ville de Rimouski, permettent aux citoyens du Bas-Saint-Laurent de se déplacer de leur municipalité vers les villes de centralité ou dans leur MRC. En plus d'être maintenus et de voir leur financement stabilisé et possiblement accru, l'efficacité de ces réseaux serait améliorée par une optimisation et une interconnexion avec les nouveaux trajets régionaux proposés.

Les 13 trajets proposés permettraient de relier entre elles les municipalités et de se rendre d'une MRC à une autre, mais aussi vers l'extérieur de la région puisque le service régional serait complémentaire au transport par autocar (correspondances possibles vers Québec, Montréal ou encore la Gaspésie). Un total de 10 nouveaux minibus à horaires fixes, avec au moins un arrêt par municipalité, offrirait de nouvelles possibilités de déplacement durable aux bas-laurentiens.

Puisque les principaux axes routiers seraient desservis par le service régional, les services locaux existants pourraient redéployer leurs dessertes vers les municipalités actuellement moins desservies. En complétant avec une plateforme de covoiturage et l'autopartage de voitures

électriques, la stratégie régionale en transport des personnes permettrait à chaque municipalité d'avoir accès à au moins un service de mobilité durable pour ses citoyens. Il serait également possible d'envisager des circuits différents la fin de semaine pour avoir accès à des parcs et des espaces naturels; une « navette nature » répondant à un besoin amplifié par la pandémie.

« C'est grâce à toutes les interconnexions entre les transports existants que le réseau proposé s'avère structurant et deviendrait le pilier de l'essor de la mobilité durable au Bas-Saint-Laurent. Le CREBSL préconise l'utilisation de minibus électriques à accès universel pour le nouveau service régional et incite les décideurs à aller en ce sens au moment de préparer les appels d'offres. », mentionne Patrick Morin, directeur adjoint du CREBSL.

### **Des enjeux sociaux, économiques et environnementaux**

Considérant que 56 % du pétrole consommé annuellement au Bas-Saint-Laurent l'est par les voitures personnelles, le transport collectif est une solution prioritaire en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). La stratégie permettrait également de faciliter l'accès aux services spécialisés régionaux (santé et éducation) en plus d'améliorer l'inclusion sociale et la mobilité des travailleurs, des atouts importants dans le contexte de vieillissement de la population et de pénurie de main-d'œuvre de la région. De plus, elle permettrait de contrer la diminution des services en transport des dernières années (autocar et train), de réduire les frais de déplacement des utilisateurs ainsi que de contribuer à l'attractivité régionale et à l'occupation du territoire.

### **Étapes à venir**

Le CREBSL recommande aux 8 MRC et à la Ville de Rimouski de mandater le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL) pour réaliser les démarches reliées à la création d'une régie intermunicipale de transport et à la demande de majoration de la taxe sur les carburants. La majoration est estimée à 1,6 cents le litre dans le rapport et devra faire l'objet d'une demande auprès du gouvernement du Québec. Le déploiement du système est prévu pour 2023, ce qui permettra aux différents territoires d'alimenter la démarche afin que la gouvernance de la future régie, son financement, les trajets et les horaires répondent aux besoins du milieu.

Le [rapport complet](#) est disponible sur le site de l'organisme ([crebsl.com](http://crebsl.com)). La réalisation du projet *Mobilités & Territoires* est rendue possible grâce à la contribution financière du gouvernement du Québec, par l'entremise du Fonds régions et ruralité (FRR), ainsi que du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL).

– 30 –

### **À propos du CREBSL**

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent est un organisme de concertation régionale en matière de protection de l'environnement et de développement durable créé à la suite d'une volonté régionale en 1977. Aujourd'hui, il fait partie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), qui comprend 16 CRE, regroupant plus de 1 000 organismes. À titre d'organisme-conseil, le CREBSL avise tout intervenant concerné par l'environnement et il soutient les principes du développement durable auprès de la communauté et des instances décisionnelles. Pour en savoir plus : [crebsl.com](http://crebsl.com)

### **Source et informations :**

Patrick Morin, directeur adjoint | Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent  
Cell : (418) 732-9137 | Bureau (418) 721-5711, 202 | [patrick.morin@crebsl.com](mailto:patrick.morin@crebsl.com)